

André Hoffmann et Raymond Weber

Pour la création d'une université populaire

Si « la raison est naturellement égale en tous les hommes », et que tout être humain devrait « se servir de ses propres yeux pour se conduire » (Descartes), les moyens d'accéder au savoir et de s'en servir librement demeurent pourtant fort inégalement partagés.

Depuis le XIX^e siècle, les différentes formes de « l'éducation populaire » ont eu pour objet de réduire cette inégalité en proposant une offre de formation, d'ouverture culturelle et de réflexion ciblée sur les couches populaires défavorisées. Le savoir conçu non comme une fin en soi, mais comme un moyen d'épanouissement individuel et d'émancipation sociale.

Afin de revitaliser cette tradition en l'adaptant aux conditions sociales et culturelles du XXI^e siècle, nous nous sommes proposés d'œuvrer pour la création d'une « université populaire » dans notre pays. Le renouveau d'anciennes initiatives du même genre, le foisonnement de nouvelles universités populaires dans nos pays voisins, notamment en France, nous servent de stimulation et d'exemple.

Voici une première ébauche des principes fondateurs :

1. Une démocratie vivante repose sur des citoyennes et des citoyens éclairés, critiques, capables de se soustraire aux opinions courantes, de relier la théorie et la pratique, c'est-à-dire de se servir de leurs savoirs et de leurs compétences pour leur développement personnel autant que pour l'émancipation collective et ce qu'on a convenu d'appeler le « bien général ».

2. L'institution que nous visons aurait ainsi une signification sociale à plusieurs niveaux :

- réduction des inégalités culturelles ;

- augmentation des capacités de compréhension et d'action ;

- renforcement du lien social dans le plaisir de connaître ;

- apprentissage de la prise de parole dans les débats de société.

- l'explication d'événements ou de développements politiques ou sociaux –, toujours dans un esprit ouvert et critique ;

- Les méthodes de transmission ou les techniques d'échange seront adaptées au public cible ainsi qu'aux sujets traités ;

- Les exposés indispensables ne seront jamais des monologues, mais toujours accompagnés ou suivis d'un débat interactif ;

- Le souci de la simplification nécessaire ne devra jamais conduire au bavardage sans rigueur.

4. L'université populaire devra coopérer avec les partenaires les plus divers :

- associations syndicales, professionnelles et sociales (pour atteindre les publics cibles) ;

- Université du Luxembourg (pour assurer le lien entre la formation universitaire, la recherche et l'éducation populaire) ;

- les initiatives similaires dans nos pays voisins ;

- les médias intéressés ;

- les institutions gouvernementales concernées par l'éducation des adultes et le développement culturel.

5. Le fonctionnement et le financement

Il faudra sans doute créer une a.s.b.l. dont les membres seront des « prestataires » et des usagers potentiels, et dont les activités, au début, reposeront sur le bénévolat. Il faudra espérer, si l'expérience s'avère fructueuse, un subventionnement public, tout en préservant l'autonomie de l'association et des participants.

Nos premiers contacts nous ont encouragés à promouvoir le projet – c'est ce que nous ferons.



Elle constituerait donc aussi un « lieu de résistance » contre une culture de la consommation parfaitement adaptée à une idéologie de « pensée unique ».

3. L'offre et la méthodologie seront fort variées, mais toujours conformes aux objectifs évoqués :

- Des conférences/cours suivis de débats sur les sujets les plus divers : de l'actualité de la philosophie des Lumières en passant par la théorie de la relativité, le code génétique, une introduction au jazz ou à la peinture contemporaine jusqu'à l'explication de la « globalisation » ou du « néolibéralisme »...

- Les sujets seront liés parfois à des actualités culturelles ou autres : introduction à une pièce de théâtre, une exposition, une œuvre musicale – ou